

LE JOUR, 1951
21 MARS 1951

POLITIQUE LIBANAISE

Nous ferons écho ce matin aux fermes paroles de M. Le Président du Conseil. Transiger avec la violence, quand on est l'Etat, c'est se perdre par elle ; mais ce qui est arrivé dimanche était dans la ligne des probabilités depuis longtemps.

Si nous étions "juré" dans une cour d'assises, peut-être devrions-nous pour commencer tenir compte de la longue habitude et de la complaisance aussi longue.

Maintenant le temps presse car en période électorale le peuple est naturellement convié à se faire haranguer et à se passionner.

Il n'y a plus autre chose à faire que de défendre l'ordre et la liberté ensemble ; l'ordre public et les libertés légitimes. C'est la règle du présent comme la chance de l'avenir et la leçon du passé.

Quand le désordre commence, on ne sait où il finira. Pour que la loi reste la loi il faut la considérer comme un bloc, ne point tolérer les exceptions et les demi-mesures scandaleuses, ne pas donner, dans un cas, l'exemple de l'extrême indulgence et, dans l'autre, celui de l'extrême sévérité. Des brèches retentissantes à la loi, commises naguère ont fini par des solutions à l'eau de rose. Cela a encouragé évidemment la désobéissance dans l'impunité, ce chemin facile de la rébellion.

Nous avons entendu hier matin à la radio, l'avertissement du Président du Conseil. **Il honore l'homme et répond aux circonstances.** Nous voudrions assurer le chef du Gouvernement de notre approbation entière. Il a tenu le langage qu'il fallait ; il n'en pouvait tenir un autre.

Les assurances qu'il a renouvelées, de la façon la plus solennelle, quant à l'égalité devant la loi et à la liberté du scrutin seront sans doute un apaisement, Il faudra pourtant qu'elles aient raison du préjugé tenace.

Le Président du Conseil a été bien inspiré d'affirmer qu'il n'est d'autre opposition à ses yeux que celle des violateurs des lois. Chargé de lourdes responsabilités dans des conditions ingrates et qui supposent de sa part de l'abnégation et du courage, M. Hussein Aouéini rappelle opportunément que son Gouvernement veut être étranger aux partis comme aux querelles, **que c'est sa raison d'être**, et qu'il donnera à tous leurs droits dans un esprit d'impartialité intégrale. Puisse-t-il persévérer et être entendu ! Durant les semaines qui viennent, ce sera beaucoup pour ce pays qu'il donne la vraie mesure de sa civilisation et de son civisme. Pour ne point ruiner l'ordre il faut que les enragés de la petite politique cessent leurs vantardises et leurs menaces et qu'on nous sorte de ce climat de vendetta qui ne peut être impunément celui du Liban nouveau.

C'est à la raison des Libanais qu'on s'adresse ici, à leur cœur, à leur patriotisme, à leur fidélité à la nation.